

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [klapointe-collegenf-ca](https://www.cadre21.org/membres/c1c3c6de159be68b2a5a338c)

<https://www.cadre21.org/membres/c1c3c6de159be68b2a5a338c>

Date d'obtention : 2025-03-20 18:35:23

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Parler à l'auteur du signalement et à la victime

Évaluer l'incident

Vérifier l'information

Intervenir auprès de l'instigateur

Stopper rapidement la propagation en confisquant les appareils si nécessaires et communiquer avec le service de police

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est important de bien utiliser le protocole Sexto, d'intervenir ou de rencontrer toutes les élèves impliqués afin de valider les informations reçues, lorsqu'il s'agit d'acte malveillant il est important d'informer les policiers rapidement.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

S'assurer de faire preuve de respect envers les victimes ou personnes impliqués, être dans le non jugement, instaurer un climat de confiance, s'assurer de la confidentialité, faire preuve de vigilance lors d'un acte malveillant, s'assurer de bien suivre les étapes afin que le tout se fasse dans la légalité.